

La Protection

I. DEFINITION

La protection est l'action qui consiste à faire un geste pour éviter un sur accident. Ce qui revient à dire qu'il faut éviter que : a) le secouriste ne devienne lui-même une victime ; b) l'état de la victime ne s'aggrave par une geste intempestif ou incoordonnée ; c) un des présents sur les lieux de l'accident ne soit affecté par l'accident initial.

Cette protection doit être : **Immédiate – Adaptée - Permanente.**

II. NIVEAUX DE DANGER

Pour assurer une bonne protection, il est essentiel pour le secouriste de reconnaître rapidement le niveau de danger devant lequel il se trouve. C'est ainsi que l'on définit les 3 niveaux suivants :

- 1/ **Danger initial cause de l'accident** ⇨ **persistant** (Courant électrique)
- 2/ **Accident** ----- ⇨ **lui même générateur de danger** (Fuite de gaz)
- 3/ **Situation instable** ----- ⇨ **aggravation** (Echafaudage)

III. PREMIER SOUCI DU SECOURISTE

Vérification, sans perte de temps inutile, qu'il n'existe pas de risque (**Reconnaissance**) pour :

- a) Lui et/ou son équipe
- b) La victime elle même
- c) L'entourage des tiers et les curieux

IV. QUELLES MESURES FAIRE ?

Les mesures à faire sont multiples, elles dépendent de la situation et du type d'accident. Ces mesures vont être guidées par le bilan des circonstances que le secouriste va effectuer. Parmi ces mesures nous pouvons citer :

- | | |
|--|---|
| a) Baliser la zone dangereuse | ➔ Sur-accident |
| b) Ne pas respirer une atmosphère toxique | ➔ Exposition |
| c) Eviter d'être la cause d'une étincelle | ➔ Explosion |
| d) Supprimer la cause du risque | ➔ Exposition |
| e) Dégager d'urgence la victime | ➔ Danger réel, vital, imminent, victime inconsciente. |

V. CONDUITE A TENIR DONC

- 1) Reconnaître le danger et son niveau, en effectuant une approche prudente
- 2) Assurer la protection selon l'accident et le danger (se renseigner éventuellement)
- 3) Assurer un dégagement d'urgence devant l'impossibilité de contrôle du danger.
- 4) Devant l'impossibilité de faire un geste ou de contrôler le danger, l'alerte constitue un geste de secourisme.

VI. GESTES TECHNIQUES

VI.1 Un Geste simple

Ce geste simple peut être : couper le courant électrique du disjoncteur, fermer la vanne d'arrivée du gaz, ouvrir les fenêtres, demander aux présents de ne pas fumer,

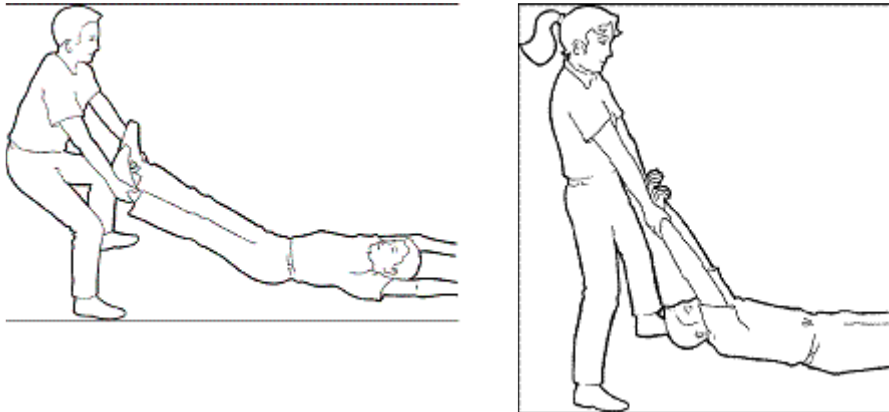
- *Baliser la zone de danger et interdire l'accès à cette zone*
- *Ne pas fumer et ne pas provoquer d'étincelle*
- *Préparer un extincteur éventuellement*
- *Laver ses mains et porter des gants*
- *Bloquer sa respiration avant de pénétrer une pièce confinée*
- *Couper le courant électrique de sa source (Disjoncteur)*
- *Couper l'arrivée de gaz de sa vanne (Robinet d'arrêt)*

- Baliser la zone d'un accident de la circulation (triangle de pré-signalisation, feux de détresse, ralentir la circulation, ...)

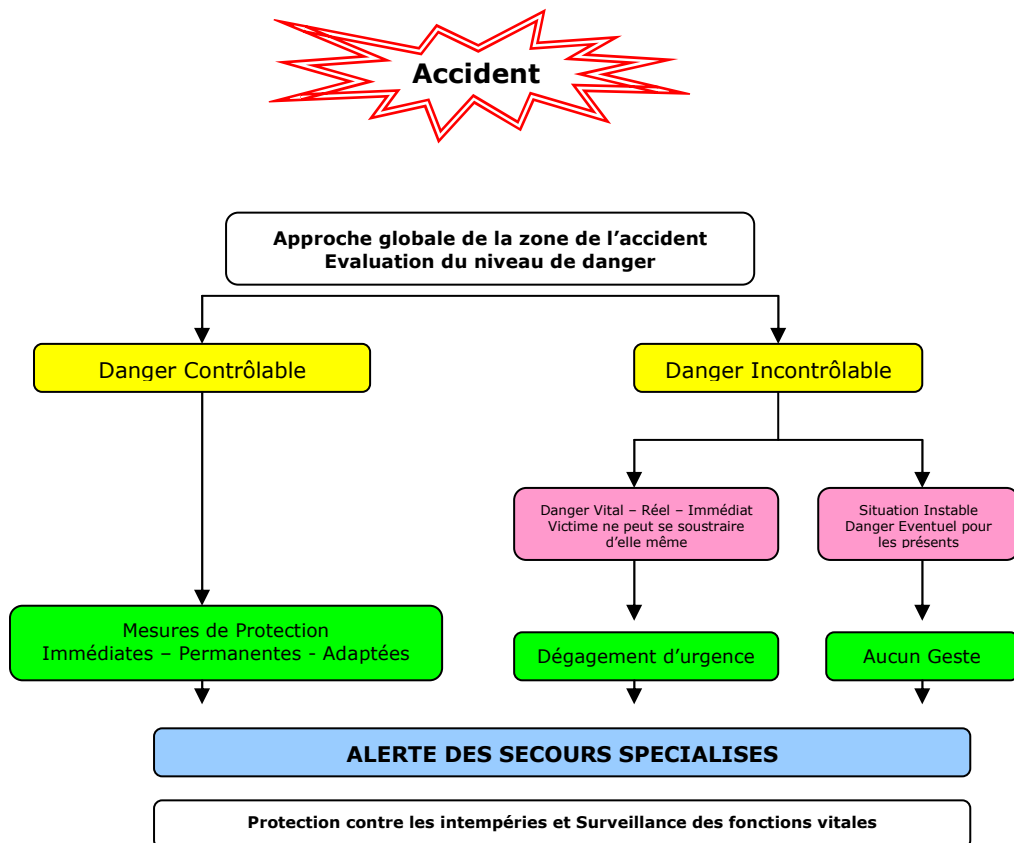
VI.2 Effectuer un dégagement d'urgence

Ce dégagement s'impose dès que le danger est non contrôlable. Il doit être effectué le plus rapidement possible et le plus délicatement pour ramener la victime en un lieu sûr.

Certains principes sont à respecter, à savoir : a) choisir la technique qui correspond à sa force physique ; b) saisir solidement la victime ; c) si nécessaire se faire aider par une tierce personne.



VII. Organigramme d'action



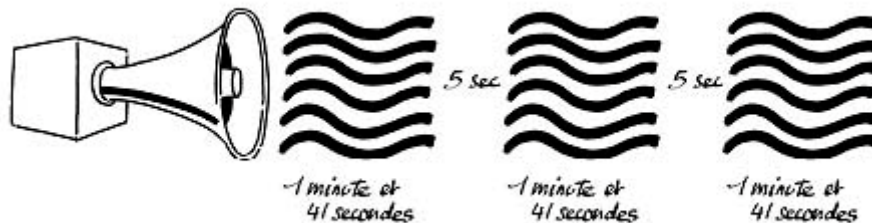
La Protection des populations en cas d'alerte

I. INTRODUCTION

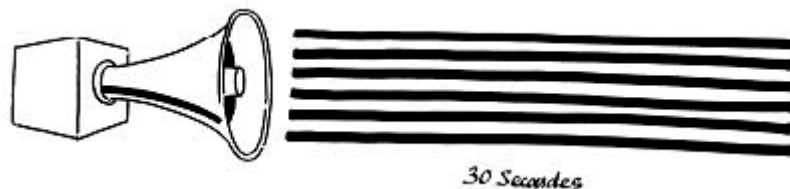
Nous savons actuellement que plusieurs populations sont devant des dangers particuliers, tel que Tsunami, inondation, séisme, explosion chimique, risque nucléaire. Lors d'un accident majeur ou d'une grande catastrophe (nuage toxique, accident nucléaire...), les sirènes du RNA (en France, 4500 sirènes) permettent, de jour comme de nuit, d'attirer rapidement l'attention des populations pour qu'elles prennent les mesures de sauvegarde appropriées. Ce réseau, hérité de la seconde guerre mondiale, conçu au départ pour alerter les populations d'une menace aérienne (bombardement classique ou nucléaire), peut être utilisé pour faire face à la montée des risques technologiques ou naturels sans pour autant méconnaître les menaces militaires ou terroristes

II. LE SON D'ALERTE

Il consiste en trois cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes chacune et séparés par un intervalle de cinq secondes, d'un son modulé (montant et descendant).



Lorsque le danger est écarté, le signal national de fin d'alerte consiste à un son continu d'une durée de 30 secondes :



III. QUE FAIRE ALORS

Immédiatement il faut :

- Se mettre à l'abri en se rendant dans un local calfeutré: portes et fenêtres fermées;
- Arrêter tout système de ventilation ou de chauffage
- Ecouter la radio, sur un poste alimenté par des piles, en ayant soin d'avoir des piles de réserve.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.
- Ne pas fumer, éviter toute flamme ou étincelle et fermer le gaz (de ville, butane ou propane).
- Ne pas téléphoner pour ne pas encombrer le réseau qui doit rester libre pour les services de secours.
- S'assurer que l'entourage a reçu et exécuté ces consignes (par la suite, des consignes complémentaires peuvent être données par haut-parleur).

Remarques

- En France le premier mercredi de chaque mois entre 14 h 15 et 15 h, essaie de l'alerte à la population, pour entretenir les installations
- En suisse actuellement projet d'informatisation du système POLYALERT sous forme d'un réseau avec un poste déclencheur,
- Sur Itunes une application pour vous avertir sur votre Iphone – Ipad